



CN95 : Section plongée



CLUB F.F.E.S.S.M N°07950390

Site : www.cn95plongee.fr / Facebook : [CN95 : section plongée](https://www.facebook.com/CN95-section-plongee) / Mail : plongee.cn95@gmail.com

DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous trouverez dans ce dossier :

FICHE D'INFORMATION.....	2
Le mot de la Présidente :	2
Les entraînements.....	2
Les cotisations.....	2
Les assurances complémentaires.....	3
Le certificat médical.....	3
FORMULAIRE D'INSCRIPTION	4
L'adhésion :.....	5
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	6
Les sorties organisées par le club.....	6
Les séances de fosses	6
Les cours théoriques.....	6
Le matériel obligatoire	6
Le site Internet du Club.....	6

Le Bureau du CN95 Section Plongée



CN95 : Section plongée



CLUB F.F.E.S.S.M N°07950390

Site : www.cn95plongee.fr / Facebook : [CN95 : section plongée](#) / Mail : plongee.cn95@gmail.com

FICHE D'INFORMATION

Le mot de la Présidente :

Anciens et nouveaux membres,

Le bureau vous souhaite la bienvenue à tous !

En espérant vous faire passer une agréable année sportive à nos côtés.

Vous avez entre les mains, le nouveau dossier d'inscription à la section plongée du Cercle Nautique 95.

Les entraînements

L'inscription à la section plongée du CN95 vous permet de participer aux activités suivantes :

	Séances à la piscine	Séances à la fosse
Lieux	Piscine Maurice Gigoi 2 Rue Henry Dunant 95460 Ézanville	Fosse UCPA AQUA 92 119 Boulevard Charles de Gaulle, 92390 Villeneuve-la-Garenne
Jours d'entraînement	Le lundi	Le vendredi
Horaires	de 21h à 22h30 Rendez-vous à 20h45	de 20h à 21h Rendez-vous à 19h30

Les cotisations

	Catégories	Tarifs
Adhésion de base : Plongeur adulte à partir de 16 ans		210 €
Réduction applicable *	Jeune moins de 16 ans	- 60 €
	Membre du bureau	- 75 €
	Moniteur	- 100 €
	Famille (au moins 2 membres du même foyer fiscal)	-10 €

* Réduction non cumulable attribuée en accord avec le bureau et seule la réduction la plus avantageuse sera appliquée à l'adhérent.

**Le montant de l'adhésion comprend l'adhésion club, la licence et les séances mensuelles à la fosse.
Cette cotisation ne peut pas donner lieu à une remise en cas d'événements indépendants de la volonté du club.**



CN95 : Section plongée



CLUB F.F.E.S.S.M N°07950390

Site : www.cn95plongee.fr / Facebook : [CN95 : section plongée](https://www.facebook.com/CN95-section-plongee) / Mail : plongee.cn95@gmail.com

Les assurances complémentaires

La licence inclut une assurance « responsabilité civile » couvrant uniquement des dommages causés à autrui. En complément de cette assurance en responsabilité civile, nous vous conseillons de souscrire auprès du Cabinet Lafont une assurance complémentaire pour votre couverture personnelle :

Garantie	Prime	Garantie	Prime
Loisir 1 de base	23,50 €	Loisir 1 Top	45,00 €
Loisir 2 de base	28,00 €	Loisir 2 Top	56,00 €
Loisir 3 de base	48,00 €	Loisir 3 Top	93,00 €

Pour toute autre information (contrat d'assurance, etc.), consultez le site : <https://www.assurdiving.com/>.

Le certificat médical

Quelle que soit l'activité que vous souhaitez pratiquer au sein du club, il vous faut impérativement fournir un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique de la plongée **de moins d'un an** délivré par tout médecin (<https://ffessm.fr/pratiquer/le-certificat-medical>).

La FFESSM a mis en place un modèle de certificat médical afin de répondre à cette obligation. Celui-ci est disponible en téléchargement :

<https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/10/cc52369d6265325c18dc143fc87cb82140f833dd.pdf>

Ci-après la liste des médecins référencés au niveau de la région Ile de France : <https://ffessmcif.fr/les-medecins/>

Vous pouvez également consulter, la liste fédérale de non contre-indications médicales à la pratique de la plongée sous-marine en scaphandre autonome, à l'adresse suivante : <https://medical.ffessm.fr/uploads/media/default/0001/06/5d9e0890fe6c0cab7072e03d9fa7ec30e0374c84.pdf>

Si vous avez le moindre doute, il vous est fortement conseillé de faire établir ce certificat par un médecin fédéral. La visite médicale est plus complète et en tant que spécialiste il pourra répondre à toutes vos interrogations.

A noter que le certificat médical n'est valable qu'un an et doit couvrir, en ce qui concerne le club, l'intégralité de la saison sportive.

En cas de modification de votre état de santé ou d'accident de plongée, votre certificat médical ne sera plus valable. Le club se réserve donc le droit de vous refuser l'accès aux activités jusqu'à la présentation d'un nouveau certificat médical.

Seuls les certificats médicaux conformes au modèle ci-joints seront acceptés pour les inscriptions.



CN95 : Section plongée



CLUB F.F.E.S.S.M N°07950390

Site : www.cn95plongee.fr / Facebook : [CN95 : section plongée](https://www.facebook.com/CN95_section_plongee) / Mail : plongee.cn95@gmail.com

FORMULAIRE D'INSCRIPTION			
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS			
Civilité	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur		Photo
Nom		<input type="checkbox"/> Fixe	Uniquement pour une première inscription
Prénom		<input type="checkbox"/> Portable	
Courriel	_____@_____		
Adresse	_____		
Ville	Code postale	_____	
Lieu de naissance	Date de naissance/...../.....	
Personne à prévenir en cas d'accident			
Nom		<input type="checkbox"/> Fixe	
Prénom		<input type="checkbox"/> Portable	
Lien de parenté	<input type="checkbox"/> Parents <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Autres :		
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES			
Niveau actuel de l'adhérent		Nombre de plongée	
<input type="checkbox"/> Débutant		Date de la dernière plongée/...../20....
<input type="checkbox"/> FFESSM Niveau 1	<input type="checkbox"/> PADI Open Water	Plongées en mer	
<input type="checkbox"/> FFESSM Niveau 2	<input type="checkbox"/> PADI Advanced Open Water	Plongées en autonomie	
<input type="checkbox"/> FFESSM Niveau 3	<input type="checkbox"/> PADI Rescue Diver	Plongées profondes (> 30 m)	
<input type="checkbox"/> FFESSM Niveau 4	<input type="checkbox"/> Autres :		
Date d'obtention de votre dernier niveau (mois/année)/.....		
Quelles qualifications particulières possédez-vous ?	<input type="checkbox"/> Plongeur Nitrox <input type="checkbox"/> Plongeur Nitrox confirmé <input type="checkbox"/> Plongeur Trimix <input type="checkbox"/> TIV <input type="checkbox"/> Autres :	Niveau d'encadrement	<input type="checkbox"/> E1 Enseignant niveau 1 <input type="checkbox"/> E2 Enseignant niveau 2 <input type="checkbox"/> E3 MF1 / BEES1 <input type="checkbox"/> E4 MF2 / BEES2 <input type="checkbox"/> Autres :
Souhaitez-vous passer un niveau ou une qualification cette saison ? <i>Chaque cas sera évalué par l'encadrement.</i>	<input type="checkbox"/> Si oui, lequel ? <input type="checkbox"/> Non		
Etes-vous allergique à l'aspirine ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Autres allergies connues :			
ADHESION POUR LA SAISON			
Tarif pour la saison			
<input checked="" type="checkbox"/> Adhésion de base : Plongeur adulte à partir de 16 ans		210 €	
<input type="checkbox"/> Jeune moins de 16 ans	- 60 €	<input type="checkbox"/> Réduction : Moniteur	- 100 €
<input type="checkbox"/> Réduction : Membre du bureau	- 75 €	<input type="checkbox"/> Réduction : Famille (au moins 2 membres du même foyer fiscal).	
Assurance complémentaire individuelle* auprès du Cabinet LAFONT			
<input type="checkbox"/> Aucune **			
<input type="checkbox"/> Loisir 1	23,50 €	<input type="checkbox"/> Loisir 1 Top	45,00 €
<input type="checkbox"/> Loisir 2	28,00 €	<input type="checkbox"/> Loisir 2 Top	56,00 €
<input type="checkbox"/> Loisir 3	48,00 €	<input type="checkbox"/> Loisir 3 Top	93,00 €
Montant total de la cotisation = €			

* Le club conseille aux personnes souhaitant effectuer les sorties à l'étranger de souscrire à une assurance complémentaire dans la catégorie « garantie Loisir TOP » incluant une garantie voyage monde (bagages, annulation) selon les conditions définies au contrat.

** Je certifie également avoir pris connaissance de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle ayant notamment pour objet de proposer des garanties en cas de dommages corporels. J'ai bien compris que sans assurance complémentaire, je ne suis pas couvert en cas d'accident corporel sans tiers responsable, et que l'assurance au tiers, incluse dans ma licence, ne couvre que les dommages causés à autrui.



CN95 : Section plongée



CLUB F.F.E.S.S.M N°07950390

Site : www.cn95plongee.fr / Facebook : [CN95 : section plongée](https://www.facebook.com/CN95-section-plongee) / Mail : plongee.cn95@gmail.com

Le droit à l'image :

Au sujet du droit à l'image, à tout moment si vous ne souhaitez pas qu'une photo ou une vidéo vous concernant soit publiée soit sur le site du CN95, soit sur le groupe Facebook du CN95 Plongée ou tout autre support, contactez le bureau du CN95 par email pour qu'il puisse faire retirer la photo ou la vidéo en question.

L'adhésion :

- Je certifie avoir renseigné l'ensemble des éléments nécessaires à l'inscription au CN95 Section Plongée.
- Je certifie avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur, notamment des statuts et règlements de la FFESSM, disponibles sur le site de la Fédération : <http://www.ffessm.fr/>.
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la piscine, disponible sur le site du club, notamment le respect du port obligatoire du bonnet de bain et à ne pas porter de maillot short lors des entraînements en piscine.
- Je certifie avoir pris connaissance de la note d'information concernant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) propre à la Section Plongée du CN95.
- J'accepte que mes coordonnées soient utilisées dans le cadre des activités du club et intégrées à l'annuaire interne du club (l'ensemble des communications se font par mail).
- J'accepte que des photos et/ou vidéos me concernant soit publiées sur le site du CN95 et/ou sur le groupe Facebook du CN95 Plongée.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS	
Je soussigné (nom et prénom) :	
conscient des risques particuliers liés à la plongée sous-marine, j'autorise mon enfant (nom et prénom) :	
à pratiquer ce loisir pour la saison qui débute dans le cadre du Cercle Nautique 95 Section Plongée et autorise tout adhérent du club à le transporter gracieusement.	
Date : .../.../202..	Signature :

ADHESION	
Je soussigné (nom et prénom) :	
désire adhérer au Cercle Nautique 95 section plongée pour la saison sportive débutant.	
Date : .../.../202..	Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.



CN95 : Section plongée



CLUB F.F.E.S.S.M N°07950390

Site : www.cn95plongee.fr / Facebook : [CN95 : section plongée](https://www.facebook.com/CN95-section-plongee) / Mail : plongee.cn95@gmail.com

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les sorties organisées par le club

Chaque année des sorties sont organisées par le club :

- L'inscription devra se faire dans les délais limites fixés, toute inscription hors délai pourra être refusée et les éventuels frais supplémentaires engendrés par ce retard seront à la charge de l'adhérent.
- Un acompte est obligatoirement fixé à l'inscription, son montant varie en fonction de la sortie proposée.
- Le reste à payer est à régulariser un mois avant la date de départ du séjour. Les règlements se font à l'ordre du CN95 section Plongée.

Les séances de fosses

L'accès aux séances de fosse à Villeneuve la Garenne est compris dans la cotisation.

Les séances seront organisées en fonction de l'avancement des formations et en accord avec les encadrants.

Pensez à vous munir systématiquement de vos :

- Carte de niveau.
- Licence fédérale.
- Certificat médical.

Les entraînements en fosse se feront, sauf modification, le 4^e mercredi de chaque mois à partir du mois de septembre (hors décembre, juillet et août)

Seules les personnes inscrites aux séances pourront avoir accès au bassin, le nombre d'encadrants disponibles déterminant le nombre de places ouvertes à la réservation. L'ouverture des inscriptions à la fosse est envoyée par email généralement 5 à 10 jours avant la séance en souhaitant une réponse rapide. Nous nous réservons le droit de refuser les inscriptions tardives en fonction de l'encadrement.

Les cours théoriques

Ils seront assurés par les moniteurs du club à la piscine dans la salle de formation.

Le calendrier des cours théoriques vous sera fourni en fonction du niveau que vous préparez.

Le matériel obligatoire

Dès la préparation du niveau 1, chaque plongeur doit posséder du matériel personnel nécessaire à la bonne pratique de la discipline. Il s'agit pour chacun de se munir de palmes, d'un masque et d'un tuba (PMT) sachant que le club possède du matériel de prêt.

L'encadrement vous conseillera pour l'achat de votre matériel personnel.

Le site Internet du Club

En vous promenant au fil des pages du site, vous pourrez consulter toutes les informations concernant les activités du club et autres : agenda, cours, photos, documents officiels, blog etc...

Rendez-vous sur : www.cn95plongee.fr